

MÉMOIRE DE LA MRC LES MOULINS SUR LE PROJET DE PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 25 ENTRE L'AUTOROUTE 440 ET LE BOULEVARD HENRI-BOURASSA

Bonjour monsieur le président et messieurs les commissaires du BAPE,

Je suis Jean-Marc Robitaille, maire de la ville de Terrebonne, préfet de la MRC Les Moulins et président du regroupement pour le prolongement de l'autoroute 25.

Nous vous présentons la position des membres du conseil de la MRC Les Moulins à l'égard de ce dossier très important pour l'ensemble des municipalités de la Communauté métropolitaine de Montréal.

Selon nous, le parachèvement de l'autoroute 25 entre l'autoroute 440 à Laval et le boulevard Henri-Bourassa à Montréal est plus que nécessaire et est attendu depuis près de 40 ans.

Lors d'un récent sondage effectué pour le compte du Regroupement pour le prolongement de l'autoroute 25 auprès d'un échantillon représentatif de la population résidant dans l'Est de Montréal, de Laval et de la couronne nord, 84% des personnes sondées étaient favorables au projet.

L'absence d'un lien autoroutier rapide et efficace dans la partie est de la Communauté métropolitaine de Montréal oblige les automobilistes et les camionneurs à surcharger inutilement le boulevard métropolitain en faisant de longs et coûteux détours.

Ce futur tronçon de 7,2 kilomètres et le pont constitueront finalement l'ajout d'un important maillon manquant permettant d'optimiser les voies de ceinture du vaste territoire constitué par la Communauté métropolitaine de Montréal.

Le territoire métropolitain de planification

La MRC Les Moulins est en parfait accord, avec le projet de schéma métropolitain d'aménagement et de développement adopté unanimement par le conseil de la CMM lors de la séance régulière du 17 février 2005, dans ses constats à l'égard des problèmes engendrés par un réseau autoroutier non complété.

Cet important outil de planification supra-régionale identifie très clairement le tronçon manquant de l'autoroute 25 dans son concept d'organisation spatiale au plan 15. Le projet de schéma métropolitain d'aménagement et de développement répond ainsi aux objectifs

particuliers de la Vision 2025 de la CMM qui souhaite bâtir une communauté compétitive, attractive, solidaire et responsable.

La CMM souligne avec justesse que *«le centre de l'agglomération de même que les centres multifonctionnels et les noyaux d'emplois sont actuellement desservis par un réseau de transport collectif et des axes routiers à la fois discontinus et incomplets»*.

La CMM précise que *«on note, toutefois, pour l'ensemble du réseau autoroutier stratégique une saturation à l'heure de pointe. Cette situation découle principalement de l'utilisation massive de l'automobile pour les déplacements personnels et par la perte de fonctionnalité des certains axes. Cette perte de fonctionnalité résulte de la discontinuité de certaines parties du réseau stratégique (A-25, A-30, rue Notre-Dame) ...»*

La CMM propose donc *«de compléter le réseau autoroutier stratégique au pourtour du centre de l'agglomération formant ainsi une rocade permettant d'accroître la mobilité des déplacements et d'assurer de meilleurs liens avec les marchés extérieurs, de même qu'avec les agglomérations périphériques au territoire de la CMM.»*

Cette rocade est identifiée aux plans 6, 15 et 29 du projet de schéma métropolitain d'aménagement et de développement.

La construction de cette rocade permettrait à la ville de Montréal de se mettre à niveau par rapport aux 26 plus grandes villes d'Amérique du Nord et favoriserait le développement économique de la Communauté métropolitaine de Montréal et de tout le Québec.

Cette éventuelle construction réduirait significativement la longueur des files d'attente par l'augmentation du débit et diminuerait de façon importante l'émission des gaz à effet de serre produits massivement par les camions et les automobiles.

La position de la MRC Les Moulins

Les membres du conseil de la MRC Les Moulins sont favorables au prolongement de l'autoroute 25 puisqu'il s'agit d'un projet économiquement souhaitable, socialement équitable et écologiquement responsable.

Dans la planification régionale, notre schéma d'aménagement révisé, entré en vigueur le 18 décembre 2002, prévoit à la grande orientation 4 *«améliorer de façon permanente les conditions de transport entre la MRC et les pôles d'attraction régionaux»*.

Nous considérons que collectivement cela a été une erreur de ne pas avoir complété la trame autoroutière de la région métropolitaine de Montréal. Il est plus que temps de

corriger le tir et de le faire le plus rapidement possible pour éviter que la situation ne se détériore.

Nous payons très cher aujourd'hui pour cette lacune en perte de temps, en énergie gaspillée et en compétitivité perdue. Nous considérons que l'est de la région métropolitaine dont fait partie le territoire de la MRC Les Moulins est nettement sous-équipé en réseau de transport structurant pour favoriser le développement économique et le mieux-être de la population.

Nous pensons qu'il faut cesser de considérer que les routes ou leur prolongement sont des problèmes; ce sont des solutions aux déplacements des personnes et des marchandises qu'il faut rendre efficaces et rapides.

Le parachèvement de l'axe de l'autoroute 25 va permettre de consolider le développement d'espaces situés au centre de l'agglomération métropolitaine et qui sont demeurés sous-utilisés parce qu'ils sont enclavés et mal desservis par les axes majeurs de transport.

Nous sommes convaincus que la fonctionnalité des déplacements sur l'ensemble du réseau sera améliorée par ce projet. Les liens routiers secondaires serviront mieux leur vocation locale et le camionnage sera redirigé vers un réseau routier mieux relié et optimisé améliorant la sécurité et la rapidité des liens sur l'ensemble du réseau artériel métropolitain.

Nous croyons que le prolongement de l'autoroute 25 et le pont permettront de compléter le réseau autoroutier métropolitain, tel qu'il avait été envisagé à l'origine, pour permettre d'assurer la continuité qui fait défaut dans l'axe nord-sud.

Avec le prolongement de l'autoroute 30 sur la rive sud, le prolongement de l'autoroute 25 doterait le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal d'une véritable voie de contournement, d'une rocade comme dans toutes les grandes agglomérations dans le monde et permettrait de réduire considérablement le temps de livraison des marchandises et offrirait de nouvelles dessertes en transport en commun.

Les actions de la MRC Les Moulins

Nous nous permettons de souligner que la MRC Les Moulins, qui est aussi l'autorité organisatrice du transport local, consacre plus de 3 millions \$ par année pour offrir un service de transport en commun rapide et efficace afin de diminuer l'utilisation de l'auto-solo.

Nous n'avons pas la prétention de pouvoir entrer en compétition avec l'usage de l'auto-solo mais nous favorisons un cocktail de mesures susceptibles d'en limiter l'usage.

Nous savons pertinemment qu'il est très difficile de changer les habitudes de vie et les choix de modes de transport de la population en général mais nous devons tout faire pour permettre des alternatives acceptables à l'utilisation de l'auto-solo.

Nous pensons que le prolongement de l'autoroute 25 avec une voie réservée en site propre, additionnée à la voie réservée existante sur l'autoroute 25 entre Terrebonne et Laval et complété avec l'arrivée éventuelle du train de banlieue Mascouche-Terrebonne-Laval-Montréal présente la meilleure solution écologiquement acceptable.

Nous ne voulons pas opposer les modes de transport entre eux; nous souhaitons en encourager la complémentarité pour le mieux-être de notre population et celle de l'ensemble de la Communauté métropolitaine de Montréal.

Le prolongement de l'autoroute et la construction du pont de la 25 ne sont pas du tout en contradiction avec nos démarches pour l'implantation du train de banlieue Mascouche-Terrebonne-Laval. Dans une perspective globale, ces deux (2) projets sont complémentaires. Le prolongement de l'autoroute 25 viendra régler un problème important de fluidité au niveau artériel métropolitain et permettra de désengorger le réseau montréalais en permettant des meilleures connections entre la couronne nord est, Laval et la partie est de la ville de Montréal en réduisant substantiellement les temps de parcours des utilisateurs.

L'implantation du train de banlieue Mascouche-Terrebonne-Laval permettra une meilleure desserte vers le réseau du métro montréalais pour accéder au territoire de Montréal et plus particulièrement au centre-ville.

Ces deux projets ne s'opposent pas mais se complètent parfaitement. Le réseau de train de banlieue ne réglera en rien les problèmes de congestion du réseau routier causés par les embouteillages du camionnage de transit sur le réseau artériel métropolitain.

Le prolongement de l'autoroute et le pont de la 25 atteindront cet objectif de rentabilité économique et de protection de l'environnement dans une perspective de développement durable.

En 2004, près de 1 800 000 déplacements en transport en commun par autobus ont été effectués par les résidents des villes de Mascouche et de Terrebonne.

Depuis l'ouverture du stationnement incitatif en 2001 et de la voie réservée aux autobus et au covoiturage en 2004, l'achalandage a augmenté de façon substantielle passant de 1 468 770 à 1 746 359 déplacements en 2004.

Au passage, nous avons investi plus d'un million de dollars depuis 2002 pour construire un terminus (billetterie, bloc sanitaire, aire d'attente, machines distributrices, etc...) et un méga-abribus de 100 pieds de long pour protéger notre clientèle contre les intempéries.

Nous avons multiplié les efforts depuis près de 20 ans auprès des autorités responsables, soit le ministère des Transports ou l'Agence métropolitaine de transport pour améliorer les conditions de circulation entre la MRC et l'île de Montréal ainsi que la ville de Laval. L'ouverture de la voie réservée sur l'accotement de l'autoroute 25 a permis d'améliorer le service à la clientèle en diminuant de manière importante nos temps de parcours.

Nous prenons l'engagement de continuer à investir massivement dans le transport en commun et nous prévoyons des liens de transport en commun par autobus pour offrir une meilleure desserte du terminus de Terrebonne au métro Radisson via le nouveau pont de l'autoroute 25.

La réalisation du pont de l'autoroute 25 va renforcer et améliorer l'offre de service en transport en commun en augmentant les fréquences des départs et en réduisant les temps de parcours vers l'est de la région métropolitaine.

Il ne faut pas oublier que selon l'enquête O/D de 1998 (les données de l'enquête 2003 ne sont pas encore disponibles), les déplacements de leur domicile pour les résidents de la couronne nord se destinent seulement à hauteur de 38% vers le centre-ville de Montréal.

Le prolongement de l'autoroute 25 viendra donc améliorer la situation pour un très grand nombre de résidents de la couronne nord et de l'est de Montréal.

Les arguments du promoteur : Le ministère des Transports

Le projet présenté par le promoteur et qui se réaliserait en partenariat public-privé est bien apprécié par le conseil de la MRC Les Moulins puisque le nouveau lien autoroutier proposé permettrait d'assurer la continuité du réseau dans l'axe nord-sud et de soulager les ponts déjà existants.

Les répercussions prévues par le promoteur et les mesures d'atténuation proposées dans l'étude d'impact nous apparaissent fort appropriées et présentent très peu d'aspects négatifs par rapport à la multitude d'aspects positifs.

Le prolongement de l'autoroute 25, selon les données fournies par le MTQ, *«produirait des économies de temps pour les personnes (conducteurs et passagers auto en plus des usagers du transport en commun) de 7850 heures de déplacement à l'horizon proche et de 8500 heures à l'horizon plus éloigné».*

Le MTQ note que *«ces gains concernent non seulement les usagers du pont (bénéficiaires directs) mais aussi les autres automobilistes qui profitent d'un allègement de la circulation dans les autres corridors routiers»*.

Donc sur une base annuelle *«ces chiffres se traduisent par une économie de 10,5 millions d'heures sur l'horizon proche et de 11 millions d'heures par année sur l'horizon 2016»*.

Le prolongement de l'autoroute 25 permettra une diminution nette annuelle de 38,3 millions du nombre de kilomètres parcourus.

Toutes ces heures perdues inutilement en attente sur les routes pourraient être consacrées à l'amélioration de la productivité et à des activités de loisirs en famille.

Globalement, les économies de temps et de distance parcourue, dans une perspective de croissance démographique importante anticipée pour les villes de la couronne nord selon les perspectives dégagées par l'Institut de la statistique du Québec, militent pour que le prolongement se fasse plus rapidement possible.

Les oppositions au projet

Je n'ai pas l'intention de reprendre l'argumentaire des opposants au projet.

Certains ont affirmé que le pont de la 25 va:

- augmenter les émissions de gaz à effet de serre;
- entraîner 150 000 nouveaux déplacements de véhicules par jour;
- favoriser l'étalement urbain;
- entraîner le déplacement des entreprises vers Laval et la couronne Nord;
- entraîner la perte d'espaces naturels importants;
- entraîner une diminution de la qualité de vie dans les quartiers limitrophes.

Le regroupement pour le pont de la 25 a rétabli les faits par rapport à de nombreux faux énoncés qu'il serait fastidieux de reprendre dans le mémoire de la MRC Les Moulins.

Conclusion

D'un point de vue très pragmatique et selon le scénario du promoteur, nous constatons que d'ici 2016, la longueur des files d'attente atteindra entre 20 et 40 kilomètres et les temps de parcours s'étireront entre 130 et 194 minutes.

Cessons de tergiverser et agissons rapidement pour éviter le pire!

Nous sommes tout à fait conscients que le prolongement de l'autoroute 25 et le pont sur la rivière des Prairies n'éliminera pas tous les problèmes de circulation du réseau artériel métropolitain mais il faut trouver des incitatifs vers le transport en commun.

Nous proposons donc de réaliser le projet et de le jumeler avec l'implantation éventuelle du train de banlieue Mascouche-Terrebonne-Laval-Montréal.

Le parachèvement de l'autoroute 25 et la construction du pont de la 25 est donc un projet économiquement souhaitable, socialement équitable et écologiquement responsable.

Cet important projet pour la collectivité métropolitaine s'inscrit parfaitement dans la politique du développement durable.

Monsieur le président et messieurs les commissaires, nous vous remercions de nous avoir permis d'exprimer le point de vue des élus de la MRC Les Moulins.